

Snes Créteil *info*

Snes Créteil Info www.creteil.snes.edu - Tél : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94 112 Arcueil cedex

Formation des enseignants - Infos brèves n° 4

Edito :

Paroles de stagiaires 2013-2014 : «Ce que nous voulons, c'est du temps !»

Gros succès pour la stage Snes destiné aux stagiaires. Vous étiez en effet plus d'une trentaine présents à Arcueil ce vendredi 15 Novembre à assister au stage Snes organisé par les militants du secteur entrée dans le métier. A l'issue de ce stage, un seul constat se dégage : vous manquez de temps, et c'est normal. Avec une décharge de trois heures pour presque six heures de formation par semaine, vous avez en réalité un temps plein pour débiter dans le métier. Loin des échos médiatiques et ministériels, votre constat est sévère sur votre année de stage.

Les militants du Snes vous invitent à vous rassembler sur vos lieux de formation pour ne pas rester isolés, pour construire ensemble des revendications immédiates et pour l'année prochaine. Nous serons là pour vous aider.

Mutations interacadémiques

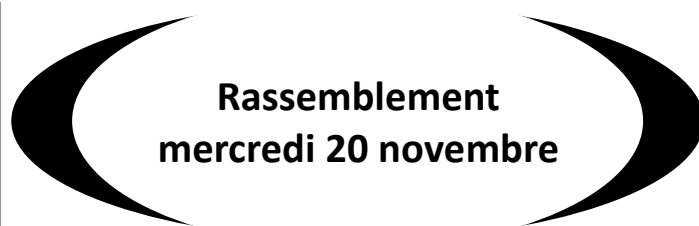
Première affectation après l'année de stage

Vous êtes stagiaires : la participation aux mutations interacadémiques est obligatoire (si vous n'êtes pas ex-titulaires de l'Education nationale), afin d'avoir une première affectation en tant que néo-titulaires. Vous avez jusqu'au 3 décembre à midi pour formuler vos vœux.

Envoyez nous un mail en nous proposant trois demies journées disponibles afin qu'un commissaire paritaire du Snes vous rappelle pour vous conseiller au mieux pour vos vœux. Ecrivez-nous à :

mutations@creteil.snes.edu

Majoritaire au sein des Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA), qui mieux que le SNES peut vous aider à faire vos vœux !



**Rassemblement
mercredi 20 novembre**

pour défendre l'éducation prioritaire

Rendez-vous 14h à l'UPEC métro Créteil l'Echat

Le SNES appelle avec la CGT éducation et Sud éducation à un rassemblement le mercredi 20 novembre à 14h à l'UPEC, l'université de droit de Créteil où se tiennent les assises de l'éducation prioritaire.

Nous invitons tous les établissements à venir se faire entendre pour qu'aucun établissement ne sorte de l'éducation prioritaire dans l'académie et que les conditions nécessaires à l'éducation prioritaire (équipe complète avec CPE et COPS, 20 élèves par classe...) soient assurées.

Stagiaires :
Ne restez pas isolé-e-s,
Adhérez au SNES-FSU !

CONTACTEZ LE SNES-FSU

stagiaires@creteil.snes.edu

06 95 47 01 40 (n° réservé aux stagiaires !)

Nous sommes là pour vous accompagner et vous conseiller.